



L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

icar

Pour bouger
comme tu veux dans le 49 !
la carte liberté

Icar, c'est quoi ?

Une carte pour les moins de 25 ans scolarisés ou domiciliés en Maine-et-Loire qui permet de voyager à prix unique et réduit sur l'ensemble du réseau Anjou-Bus.

Le prix ?

Rien. Icar est GRATUITE !
Elle te permet de bénéficier d'un tarif réduit: 1,40€, quelle soit la distance parcourue.

Où la faire valider ?

Prends avec toi une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage et rends toi dans ta mairie, chez un transporteur ou dans la gare routière la plus proche.

Ou s'adresser ?

Les gares routières:
> CHOLET à proximité de la gare SNCF : 02 41 62 11 86
> ANGERS esplanade de la gare SNCF : 0 820 16 00 49
Les transporteurs du réseau Anjou-bus
Les mairies du département

Utilisation

- Le mercredi après-midi et le samedi.
- Pendant les vacances scolaires (sauf dimanche et jours fériés)
- Pour la ligne 20/20E(Angers-Rennes), carte valable uniquement pour les trajets en Maine-et-Loire.

Elle est valable 2 ans à condition de la valider chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre.

Validation

- Les gares routières :
> CHOLET à proximité de la gare SNCF : 02 41 62 11 86
> ANGERS esplanade de la gare SNCF : 0 820 16 00 49
- Les transporteurs du réseau Anjou-Bus
- Les mairies du département



Pour tout renseignements :
02 41 81 44 14 www.cg49.fr

LIGNE
COTRA :
Ligne 39
1B

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

Zones tarifaires :

--- : frontière
(se reporter au tableau
de tarification)

- ANGERS, Gare Routière
- ANGERS, Montprofit
- Segré, Gare Routière
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du commerce
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Veolia CAA
- COMBRÉE, Centre Bourg
- NOÉLLET, Centre Bourg
- ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX, Centre Bourg
- LA PREVIÈRE, Calvaire
- POUANCÉ, Place du Pilon

POUANCÉ - ANGERS

Jours de circulation	Me
Renvois à consulter	1
POUANCÉ, Place du Pilon	08.15
LA PREVIÈRE, Centre	08.20
ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX, Centre	08.25
NOÉLLET, Centre	08.30
COMBRÉE, Centre	08.35
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Aire de repos La Forêt	08.37
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du commerce	08.40
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, La Crête des Landes	08.41
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, L'Espérance	08.42
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre	08.45
NYOISEAU, Bois II	08.47
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée	08.53
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	08.55
STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ, Centre Leclerc	09.00
ANGERS, Gare Routière	09.56

▼ Changement de car à Segré pour correspondance pour Angers par ligne 20.

1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Segré et Angers.

Ne circule pas le 14 juillet.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.

ANGERS - POUANCÉ

Jours de circulation	Me
Renvois à consulter	1
ANGERS, Gare Routière	Trajet effectué par la ligne 20
STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ, Centre Leclerc	
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée	16.55
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	16.55
NYOISEAU, Bois II	16.58
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre	17.10
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, L'Espérance	17.13
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, La Crête des Landes	17.14
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du commerce	17.15
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Aire de repos La Forêt	17.17
COMBRÉE, Centre	17.20
NOÉLLET, Centre	17.25
ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX, Centre	17.30
LA PREVIÈRE, Centre	17.35
POUANCÉ, Place du Pilon	17.40

▼ Changement de car à Segré pour correspondance pour Angers par ligne 20.

1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Segré et Angers.

Ne circule pas le 14 juillet.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.



L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

Horaires d'été

LIGNE 1 : ANGERS -
CHÂTEAUBRIANT
ANGERS - POUANCÉ

Valables du 3 JUILLET 2010 au 1^{er} SEPTEMBRE 2010

LIGNE
COTRA :
Ligne 39
1/1B



Bougez plus...
Bougez Anjou bus !

www.cg49.fr/anjoubus





LIGNE

COTRA :
Ligne 39

1

Zones tarifaires :

--- : frontière
(se reporter au tableau
de tarification)

Correspondance

LIGNE

20

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

- ANGERS, Gare Routière
- ANGERS, Château
- ANGERS, Monprofit
- ANGERS, Descazeaux
- ANGERS, Pomone
- AVRILLÉ, Saint Louis
- AVRILLÉ, La Plesse
- MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, chevalerie
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, Bourg
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, Centre
- LA MEMBROLLE/LONGUENÉE, Bouvet
- PRUILLÉ, La Chesnaie
- GREZ-NEUVILLE, Grioul
- LE LION-D'ANGERS, Plaisance
- LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire
- LE LION-D'ANGERS, Cimetière
- ANDIGNÉ, Centre Bourg
- LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, les Gaudines
- LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Centre
- SEGRÉ, Bd. de Renier
- SEGRÉ, Gare Routière
- NYOISEAU, Carrefour Bois 2
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, l'Espérance
- NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, La Crête des Landes
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Pharmacie
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du Commerce
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Veolia CAA
- BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Route de la Forêt
- COMBRÉE, Centre Bourg
- VERGONNES, D775 Centre Bourg
- NOËLLET, Gautraies
- POUANCÉ, Lotissement La Blottaie
- POUANCÉ, Mairie
- POUANCÉ, Centre Ville, Place du Pilon
- HÔTELLERIE DE POUANCÉ
- SOUDAN (44), Centre Ville
- CHÂTEAUBRIANT (44), Charles de Gaulle

CHÂTEAUBRIANT - SEGRÉ - ANGERS

Jours de circulation	LMMMe JV	LMMMe JVS	LMMMe JVS	LMMMe JVS	LMMMe JV	LMMMe JV	S
Renvois à consulter		2	2	2-3		1	1
CHÂTEAUBRIANT, Place Charles de Gaulle		06.55	10.05			17.15	
SOUDAN		07.03	10.13			17.23	
POUANCÉ, Place du Pilon		07.15	10.20	12.34		17.30	17.30
VERGONNES		07.20	10.25	12.42		17.39	17.39
COMBRÉE, Centre		07.28	10.32	12.50		17.46	17.46
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, place du Commerce		07.33	10.40	12.56		17.52	17.52
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre		07.38	10.45	13.00		17.56	17.56
NYOISEAU, Bois II		07.42	10.48	13.03		18.00	18.00
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée		07.45	10.58	13.07		18.05	18.05
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	06.40	07.50	11.02	13.12	17.15		
LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Centre	06.46	07.57	11.09	13.17	17.23		
ANDIGNÉ, Centre Bourg	06.50	08.01	11.13	13.22	17.30		
LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire	07.00	08.10	11.21	13.30	17.38		
GREZ-NEUVILLE, grioul	07.05	08.15	11.26	13.35	17.43		
PRUILLÉ, La Chesnaie	07.09	08.19	11.29	13.39	17.46		
LA MEMBROLLE-SUR-LOUDON, Bourg	07.11	08.23	11.32	13.42	I		
MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau	07.17	08.33	11.40	13.48	I		
AVRILLÉ, La Plesse	07.20	08.39	11.46	13.53	I		
ANGERS, Monprofit	07.35	08.51	11.58	14.05	I		
ANGERS, Gare Routière	07.40	09.00	12.05	14.20	18.20		
Départ SNCF vers PARIS	08.09	09.07	12.39	14.38	18.38		
NANTES	08.11	09.16	12.30	14.40	18.36		

▼ Changement de car

1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Segré et Angers.

2 : Le jeudi, en raison du marché à Pouancé, l'arrêt Place du Pilon est supprimé de 7h00 à 14h30.

3 : Départ pouancé mairie. Ne circule pas le 14 juillet.

Les horaires S.N.C.F. sont donnés à titres indicatif et sont à vérifier auprès de la S.N.C.F..



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.



ANGERS - SEGRÉ - CHÂTEAUBRIANT

Jours de circulation	LMMMe JVS	LMMMe JV	LMMMe JVS	LMMMe JV	S	LMMMe JVS	LMMMe JV
Renvois à consulter	1		3				
Arrivée SNCF de PARIS			10.30	13.36	13.36	16.29	
NANTES		07.32	09.46	13.30	13.25	17.09	18.14
ANGERS, Gare Routière		07.45	10.40	14.07	14.07	17.20	18.40
ANGERS, Monprofit		I	10.46	14.13	14.13	17.26	18.46
AVRILLÉ, La Plesse		I	10.52	14.31	14.31	17.40	19.00
MONTREUIL-JUIGNÉ, La Croix Cadeau		I	11.01	14.35	14.35	17.43	19.05
LA MEMBROLLE-SUR-LOUDON, Bourg		I	11.10	14.41	14.41	17.49	19.12
PRUILLÉ, La Chesnaie		08.18	11.11	14.43	14.43	17.51	19.14
GREZ-NEUVILLE, Grioul		08.22	11.15	14.46	14.46	17.53	19.18
LE LION-D'ANGERS, Champ de Foire		08.28	11.20	14.50	14.50	18.00	19.23
ANDIGNÉ, Centre Bourg		08.35	11.27	14.57	14.57	18.07	19.31
LA CHAPELLE-SUR-LOUDON, Centre		08.39	11.32	15.00	15.00	18.11	19.36
SEGRÉ, Gare Routière. Arrivée		08.45	11.40	15.05	15.05	18.25	19.43
SEGRÉ, Gare Routière. Départ	07.50		11.45	15.10	15.10	18.30	
NYOISEAU, Bois II	(4)		11.52	(4)	(4)	(4)	
NOYANT-LA-GRAVOYÈRE, Centre	07.57		11.57	15.17	15.17	18.37	
BEL-AIR-DE-COMBRÉE, Place du Commerce	08.02		12.02	15.22	15.22	18.42	
COMBRÉE, Centre	08.07		12.07	15.27	15.27	18.50	
VERGONNES	08.15		12.15	15.34	15.34	19.00	
POUANCÉ, Place du Pilon	08.25		12.26	15.42	15.42	19.10	
SOUDAN	08.34			15.52		19.18	
CHÂTEAUBRIANT, Place Charles de Gaulle	08.40			15.58		19.25	

▼ Changement de car

1 : Trajet effectué par la ligne 20 entre Angers et Segré.

2 : Le jeudi, en raison du marché à Pouancé, l'arrêt Place du Pilon est supprimé de 7h00 à 14h30.

3 : Départ pouancé mairie.

4 : Arrêt à la demande.

Ne circule pas le 14 juillet.

Les horaires S.N.C.F. sont donnés à titres indicatif et sont à vérifier auprès de la S.N.C.F..



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.



Tarifs

Tarif usagers non scolaires

Nbre de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel	Abon* Anjou Pass Mensuel	Abon* Anjou Pass Annuel
1	Intérieur d'une zone ou franchissement d'une frontière zonale	1,60 €	11,90 €	34,00 €	340,00 €	52,00 €	44,38 €/mois soit 532,50 €
2	Franchissement de deux frontières zonales	4,10 €	29,40 €	46,00 €	460,00 €	61,00 €	51,88 €/mois soit 622,50 €
3	Franchissement de trois frontières zonales	5,90 €	41,00 €	67,00 €	670,00 €	77,00 €	65,00 €/mois soit 780 €
4	Franchissement de quatre frontières zonales	7,60 €	52,60 €	102,00 €	1 020,00 €	103,00 €	86,88 €/mois soit 1 042,50 €

* Un abonnement intermodal valable sur les réseaux Anjou Bus et Cotra, plus pratique et plus économique -25%

Tarif solidarité

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayant droits, et sous conditions de ressources (< 80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif carte jeunes

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12h00, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

* Uniquement pour les trajets effectués en Maine et Loire.

Tarif handicapés

demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux ≥ à 80 %).

RENSEIGNEMENTS

Gare Routière -
Esplanade de la Gare - ANGERS
Tél. 0820 16 00 49

C.A.A

2, rue A. Citroën ZAC du Moulin Marcellé
BP100 - 49137 LES PONTS DE CÉ
Tél. 02 41 69 10 00



Conseil général de Maine et Loire
Direction des transports scolaires et de voyageurs
www.cg49.fr/anjoubus

Votre recherche d'itinéraire
sur tous les Pays de la Loire avec
destineo
Transports en Pays de Loire